

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 11 juin 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 juin 2018

2018 DDCT 92 Subventions (84 000 euros) à 9 associations, convention et avenant pour le financement de projets de projets portant sur l'histoire et la mémoire de l'immigration.

Mme Colombe BROSEL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2511-14 ;

Vu le projet de délibération en date du 22 mai 2018 par lequel Mme La Maire de Paris propose une subvention à sept associations et la signature de convention ;

Vu l'avis du Conseil du 13^{ème} arrondissement en date du 22 mai 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 18^{ème} arrondissement en date du 22 mai 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 19^{ème} arrondissement en date du 22 mai 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSEL, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : une subvention d'un montant de 10 000 € est attribuée à l'Association Connaissance Histoire Afrique Contemporain (20865) pour une action intitulée « Exposition football et immigration et avant-première du film Sauvages» (2018_07427).

Article 2 : une subvention d'un montant de 20 000 € est attribuée à l'association Africultures (16255) pour ses deux projets. Le montant de cette subvention est réparti comme suit :

- Une subvention de 10 000 € pour son action intitulée « Outils d'apprentissage linguistique à destination des migrant.e.s » (2018_06207)
- Une subvention de 10 000 € pour son action intitulée « Les migrants, acteurs des dynamiques parisiennes : médiatiser la prise de parole » (2018_06208)

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer l'avenant n°1 à la convention triennale correspondant au projet subventionné.

Article 3 : une subvention d'un montant de 2 000 € est attribuée à l'Association Batik International (16136) pour une action localisée dans le 13^{ème} et intitulée « Déchiffrons les migrations » (2018_05551).

Article 4 : une subvention d'un montant de 8 000 € est attribuée à l'association Centre d'Information et d'Études sur les Migrations Internationales (75761) pour une action intitulée « Centre de ressources et de sensibilisation sur les migrations internationales » (2017_01959).

Article 5 : une subvention d'un montant de 2 000 € est attribuée à l'association DS URBA Consultants (63742) pour une action localisée dans le 19^{ème} et intitulée « Évolution urbaine, architecturale et sociale du 19^{ème} » (2018_04594).

Article 6 : Une subvention d'un montant de 23 000 € est attribuée à l'association Génériques (18555) pour une action intitulée « Un centre de ressource sur l'histoire de l'immigration pour une meilleure inclusion des parisiens.ne.s » (2018_02107). Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle correspondant au projet subventionné.

Article 7 : une subvention d'un montant de 2 000 € est attribuée à l'association Ma goutte d'or (121202) pour une action localisée dans le 18^e et intitulée « Raconte-moi ton histoire » (2017_05188).

Article 8 : une subvention d'un montant de 10 000 € est attribuée à l'association Remember (162621) pour une action intitulée « Exposition, projection et conférence Hommage aux Coloniaux » (2018_06220).

Article 9 : une subvention de 7 000 € est attribuée à l'association Trajectoires : recherches historiques et action sociale (184902) pour ses deux projets. Le montant de cette subvention est réparti comme suit :

- Une subvention de 5 000 € pour son action intitulée « Planète Belleville- Edition 2018 Présences africaine » (2018_02150)
- Une subvention de 2 000 € pour son action intitulée « Sur les traces d'Albert Saltzermann dit Fred dans le quartier du Jardin des Plantes » (2018_06256)

Article 10 : La dépense correspondante, s'élevant à 84 000 €, sera imputée comme suit :

- 82 000 € sur les crédits de la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires, au chapitre 65, nature 65748, fonction 5, destination 5200001 « Politique de la Ville », du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2018 et exercices suivants sous réserve de décision de financement.
- 2 000 € sur les crédits de la Direction des Affaires Culturelles nature 65748, rubrique 3121 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2018 et exercices suivants sous réserve de décision de financement.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO